

COLLOQUE AIFRIS DAKAR 2025 : L'intervention sociale face aux défis de l'interculturalité et des migrations – Une perspective internationale

Heure : 14H50 – 17H00

Atelier B : Québec, Afrique... en dialogue

« En Afrique, une trajectoire ardue et évolutive vers l'État social »

Méthodologie : cette communication suit une méthodologie standard avec présentation du contexte, projets, analyse des thèmes principaux et recommandations

INTERVENTION 1 : L'oratrice **Louise Carignan, Ph.D., professeure agrégée à l'Unité d'enseignement en travail social de l'Université du Québec à Chicoutimi** axe son intervention sur les Objectifs et contextes suite à une série d'expériences débutant par un évènement virtuel en 2022 sur les politiques sociales transformatrices et genrées en Afrique. Avec des trajectoires et enjeux africaines post-Covid, ce colloque est organisé dans la continuité des rencontres précédentes susmentionnées. S'interrogeant sur : comment les politiques sociales et transformatrices se distinguent en Afrique ? Elle en voit de prime abord une distinction. Les politiques sociales transformatrices, c'est un ensemble de mots à caractères structurelles prise par les pouvoirs publics dans le but d'améliorer le bien-être des populations tout en cherchant à réduire les inégalités dans des limites socialement acceptables. Elle revient sur leurs trajectoires dans le projet portant sur les politiques sociales en Afrique. Le but était de penser à une journée pour s'interroger sur la qualité des réponses dans les différents systèmes institutionnels notamment les organisations de la société civile, les partenaires financiers et les entreprises pour satisfaire les besoins économiques des populations africaines.

D'après elle, leur expérience est enrichissante puisque qu'une rencontre a été organisée au Canada en vue d'échanger sur les différentes expériences dans le but d'engager des réflexions sur les initiatives émanant du terrain en vue de les rendre universelles et déployables dans d'autres sphères. C'est sur la base de ces expériences que le forum international de Dakar voit le jour en Novembre. L'objectif était de créer un cadre d'échange avec d'autres acteurs gouvernement, société civile, conférenciers. Elle déplore néanmoins le choix limité à 40 communications sur de 200 reçues. Ce forum a abouti à une publication dans le numéro Afrique contemporaine et un recueil de 225 mots-clés sur les politiques sociales transformatrices

INTERVENTION 2 : Pierre Jacquemot, universitaire et conférencier international, Fondation Jean Jaurès (France) rappelant que sa thèse a été soutenue à Dakar en 1971. Il a travaillé cinq ans après sur les réponses apportées par le Sénégal dans le contexte de PAS face à l'emploi des jeunes. D'ailleurs, il les juge spectaculaire. Il poursuit son raisonnement en faisant un bilan de la pauvreté en Afrique qui tourne autour de 40% avec 1,2 dollar par tête et par jour. Il en retient que c'est une pauvreté extrême comparé aux autres pays du monde. Cependant, ce bilan est selon lui abusif puisqu'ils ont travaillé sur 54 pays avec des généralités. Le continent souffre de récession, sécheresse, mortalité infantile. Cependant, les défis prioritaires suite aux enquêtes d'opinion menées, montrent une priorité axée sur l'emploi : Le travail décent ! Décent dans le positionnement de l'entreprise, décent au niveau des revenus et décent sur une couverture sociale si possible ! Ensuite, nous avons les « secondes » priorités à savoir : la faim, santé, pauvreté.

Il parle dans un autre registre de l'apport décisif d'Armatya Sen sur les systèmes de catégories de pauvreté et semble partagé ses opinions. Pour Sen, la pauvreté c'est un ensemble de privation et de rationnement (pas de sécurité alimentaire, pas de nutrition équilibrée, pas d'électricité, pas d'emploi décent, pas d'accès aux crédits bancaires, pas de soins médicaux, pas d'accès à l'eau potable). Donc, c'est un ensemble de choses qui caractérise le niveau de pauvreté pas que le niveau de revenu en dessous d'un certain seuil. Sur cette lancée, le deuxième point développé est comment les réseaux communautés réagissent dans des circonstances de réponses nouvelles liées à l'urbanisation ? Donc, sur la protection sociale. Elle répond à un certain nombre d'éléments et se définit comme l'assistance sociale non contributive pour notre intervenant. En ce sens, Les réponses en Afrique sur cette dernière est sujette de disparités avec seulement 17% de pays africains couverts alors que la plupart des pays au monde ont une couverture relativement complète. Cependant, il existe des exceptions à l'image du Maroc, la Tunisie, Afrique du Sud, Kenya. En outre, il existe également de transferts sociaux avec des soins gratuits, accès à l'éducation, subvention (cas du Nigeria sur les cantines scolaires des filles), maternité. Dès lors, les réponses de politiques dans la perspective de l'orateur sont multiples variées et spécifiques : le travail, la santé, protection de l'enfance, etc.

Cependant, notre intervenant déclare que ce sont les salariés d'administration publique qui bénéficient le plus à la protection sociale. Les salariés formels ont une couverture partielle comme en France c'est pourquoi, il appelle à faire attention sur le concept de formel, qu'il qualifie de fourretout. La prise en charge de la couverture maladie est faible en Afrique d'après notre orateur. Ce qui explique ses interrogations sur les couts réels de prise en charge, les

modalités de paiement en fonction du temps et de la qualité des soins. Le Mali dispose un dispositif d'assurance maladie et les artisans marocains, pourtant marginalisés. Des exceptions sont notoires au Kenya avec son système de cotisation qui sort du lot et Ghana (financement de 70% sur impôt). L'une des faits marquants évoqué par notre communicant est l'absence de politiques genrées. En effet, les politiques sociales et transformatrices ne répondent pas aux besoins des femmes portants vectrices de responsabilité de la santé de la famille et des enfants à hauteur de 80%. Il voit dans ces politiques une approche discriminatoire, flagrante à l'exception des bonnes pratiques notées au Sénégal.

Il parle aussi des filets sociaux ponctuels visant à corriger les vulnérabilités suite aux catastrophes naturelles, événements spécifiques tels conflits ou situation d'handicap, réfugiés. Il estime que les transferts monétaires sont les plus récurrents dans les filets sociaux et sont variables selon les pays. Les transferts alimentaires sont notés aussi dans les « drames au Burkina, Mali par exemple ». Des avancées sont notées notamment avec l'innovation numérique apportée par le Kenya depuis 15 ans sure les transferts sociaux visant à sécuriser le transfert ; les transferts conditionnels sur les subventions des projets entrepreneuriaux au Sénégal ; les mécanismes de transferts sur la Cantine scolaire des filles au Nigéria, avec une visée émancipatrice sont autant de progrès.

Il regrette en ce sens l'inadéquation, l'imposition des financements extérieurs sur les filets sociaux ainsi que les limitations de l'aide internationale, qui selon lui, vit ses derniers instants. Dans ce sillage, seule la solidarité, le partage, système d'entraide communautaire et familiale restent essentielles dans la prise en charge des vulnérabilités et la protection sociale. Mais avec l'urbanisation, l'individualisme, les liens de partage et de solidarité s'écartèlent

INTERVENTION 3 : Marie Fall, Ph.D., professeure de géographie et coopération internationale, Unité d'enseignement en sciences des sociétés et des territoires de l'Université du Québec à Chicoutimi, revient sur les aspects importants des systèmes de protection sociale dans les pays africains. Le tableau est sombre selon elle car les données macroéconomiques sont des indicateurs internationaux sur la pauvreté donc peuvent ne pas être adéquats dans le contexte africain. Par conséquent, Il faut alors relativiser. Il en est de même pour le secteur informel laissé de marge et pourtant, pourvoyeur d'emploi et générateur de revenus distribué selon un système de solidarité, donc de protection sociale. Ces systèmes de partage sont en plines mutations voire de disparitions du fait de l'urbanisation et de l'individualisation laissant place à de nouveau systèmes de solidarité. En second lieu, elle procède à la présentation de leur projet GESPA qui regroupe 33 pays africains dont l'objet est

de documenter les politiques sociales et transformatrices en Afrique depuis la colonisation au post-Covid dans différents pays selon les critères de géographie et de linguistiques. Les résultats montrent des trajectoires différentes mais avec des similitudes de gouvernance dans les pays africains. Il y avait des systèmes de politiques inclusifs prenant en compte certains secteurs de développement et aucuns dans d'autres. Un plaidoyer est fait alors sur l'importance de la protection sociale dans la gouvernance surtout dans les secteurs de la santé, éducation, l'accès à l'eau, logement. Pour ce dernier, il s'agit d'assainir le cadre de vie, réduire les inégalités. Egalement, la sécurité alimentaire est prise en compte après l'implantation des restaurant de mal bouffe telle KFC, Joloff qui menacent la santé des africains. Un retour vers l'agriculture est fortement prôné. Ces initiatives entrent en adéquation avec les objectifs de développement durable dans le continent selon elle.

Par ailleurs, notre communicatrice avance que l'aide bilatérale est menacée aujourd'hui et interroge ainsi sur le type de politiques de développement adéquat en fonction des valeurs et ressources en Afrique. Elle appelle à la formation de jeunes chercheurs en vue de délocaliser la recherche et de réfléchir sur les mécanismes d'appropriation de projets par les communautés pour réduire leurs échecs potentiels.

OUVERTURE DU DEBAT :

À la suite de la prise de parole du professeur **Samba Diouf**, qui a présenté un résumé des trois interventions, le débat a été ouvert.

Les intervenants comprenaient **M. Gérôme, M. Traoré, M. Pierre, M. Amadou, Mme Khady, Mme Nana, M. Yoro et les trois communicateurs.**

Plusieurs thématiques majeures ont été abordées au cours des échanges :

Les discussions se sont d'abord appuyées sur un article publié en 2023, portant sur la nécessité de hiérarchiser les relations dans les programmes internationaux et sur les modalités de mise en œuvre des projets de recherche internationaux. Cet article, fruit d'un travail de longue durée, visait à approfondir la compréhension de ces dynamiques.

Les débats ont également porté sur la question des droits humains, en particulier à travers une analyse comparative concernant le Qatar, le Sénégal et le Québec. Une attention particulière a été accordée à la convergence entre les femmes africaines et québécoises, notamment en matière de participation sociale et de reconnaissance des droits.

Par ailleurs, les échanges ont mis en perspective les transformations sociales survenues au Québec autour des années 1960, période marquée par l'influence de la Révolution française et par des changements sociaux majeurs. Cette période coïncide avec celle des indépendances, au cours de laquelle les gouvernements sont devenus autonomes, entraînant des mutations structurelles importantes. La question de la colonisation a également été abordée, certains chercheurs la considérant comme un facteur nécessaire, bien que cette position demeure fortement débattue.

Les participants ont souligné l'évolution du rôle des femmes au Québec, caractérisée par leur présence croissante dans des secteurs autrefois réservés aux hommes. Cette évolution a contribué à leur reconnaissance en tant qu'actrices sociales et juridiques à part entière, jouant un rôle important dans la régulation sociale. Il a également été rappelé que le financement des services publics, notamment de l'éducation, repose sur le paiement des impôts.

Enfin, après le visionnage du **documentaire sur le projet ACTING**, les échanges ont mis en évidence les principales contraintes techniques rencontrées, notamment au Canada. Celles-ci concernent la forte densité urbaine, la sécurité des réseaux, les risques liés aux fondations profondes des bâtiments construits sur des sols sablonneux, ainsi que les enjeux de sécurité des populations dans les espaces publics. Il a été précisé que les opérations de la DRED visent à renforcer le réseau d'évacuation de l'OCDE, tandis que l'Office national de l'assainissement du Sénégal est chargé de la construction et de la réhabilitation de deux stations de pompage.